



K2Evasion

Rue d'Azebois, 89

6230 Pont-à-Celles (Thiméon)

Belgique

+32 (0)471/72.91.21

k2evasion@hotmail.com

www.k2evasion.be



N° d'entreprise : 864.371.750

Compte Dexia : IBAN : BE39 0682 4443 9219

BIC : GKCCBEBB

Conditions générales de location du Mur Digital appelé également Ze-Wall.

Le client déclare engager *K2Evasion* afin d'organiser une activité de type « 2vénementielle » avec son Mur Digital. Cette activité comprend la location du Mur Digital, les accessoires ainsi que l'encadrement (si nécessaire).

Clauses spéciales :

- a) Le client s'engage à permettre à *K2Evasion* de réaliser les services dans les meilleures conditions et notamment à lui donner accès au lieu d'exécution des services aux dates et heures convenues.
- b) *K2Evasion* se réserve le droit de refuser l'accès aux services à toute personne dont le comportement serait susceptible de nuire à leur bon déroulement, le client renonçant à toute indemnisation de ce fait.
- c) *K2Evasion* se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, il s'engage à facturer les services aux prix indiqués lors de leur commande.
- d) Si l'impossibilité d'exécuter les services dans de bonnes conditions résulte du client ou de son absence de prise des mesures adéquates, *K2Evasion* sera dispensé de la réalisation des services. L'intégralité du prix des services devra néanmoins être versé à titre de réparation.
- e) Dans les cas où *K2Evasion* ne sera pas présent, le client atteste disposer d'une assurance couvrant tout dommage qui pourrait être causé au matériel ou qui pourrait être causé par celui-ci. Le client s'engage à stocker le matériel dans des conditions visant à prévenir la survenance de tout dommage (notamment site de stockage sécurisé et à l'abri des intempéries). En cas de dommage causé au matériel, il sera réparé aux frais du client dans le délai de sept jours. En cas de vol ou de destruction complète du matériel, le client s'engage à régler l'intégralité de la valeur du matériel à *K2Evasion* dans le délai de sept jours.
- f) Le client autorise *K2Evasion* à utiliser ses signes distinctifs notamment ses dénominations, marques et logos aux fins de citation en qualité de client de *K2Evasion*. Le client autorise également *K2Evasion* à capter des images, par tous moyens notamment audiovisuel et photographique, lors de la réalisation des services et à utiliser ces images dans le cadre de la promotion ses produits et services.
- g) Les tribunaux de Charleroi seront seuls compétents. En cas de litige, ils appliqueront exclusivement la loi belge. Les parties s'engage toutefois, en cas de litige, à rechercher au préalable une solution amiable.